

ODD	Libellé ODD	Code Cible	Cible	Reformulation de la cible	Impact CCLO	Action sur le site
<b>ODD01</b>	Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	<b>1.1</b>	D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 dollar par jour)	<b>Éliminer la pauvreté et la précarité d'ici 2030</b>	<b>Indirect</b>	Création de contenus sur des sujets permettant de limiter la précarité : page pour aider à trouver un emploi avec mise en avant d'organismes ressource / OPAH-RU/Aides aux étudiants/transport à la demande
<b>ODD01</b>	Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	<b>1.2</b>	D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges qui souffrent d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays	<b>Diviser par 2 la pauvreté et la précarité</b>	<b>Indirect</b>	
<b>ODD01</b>	Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	<b>1.3</b>	Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient	<b>Etudier toutes les mesures de protection sociale</b>	<b>Indirect</b>	
<b>ODD01</b>	Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	<b>1.4</b>	D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance	<b>Rendre équitable l'accès aux services publics en particulier pour les plus démunis, quelle qu'en soit la raison</b>	<b>Direct</b>	Site accessible en version mobile et desktop pour toucher un public large Révision des contenus pour une lecture facilitée (définition et explication des sigles, approche pédagogique)
<b>ODD01</b>	Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	<b>1.5</b>	D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental et leur vulnérabilité	<b>Protéger les plus démunis face au chocs environnementaux ou sociaux</b>	<b>Direct</b>	Création d'une sous rubrique sur les risques sur le territoire avec des pages dédiées : inscription à la téléalerte / la qualité de l'air, les risques du territoire. Autres contenus sur des sujets permettant de limiter la précarité (OPAH-RU) ou sensibiliser sur d'autres risques (inondation avec GEMAPI)
<b>ODD01</b>	Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	<b>1.a</b>	Garantir une mobilisation importante de ressources provenant de sources multiples, y compris par le renforcement de la coopération pour le développement, afin de doter les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, de moyens adéquats et prévisibles de mettre en œuvre des programmes et politiques visant à mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes	<b>Contribuer à diminuer la pauvreté dans les pays en voie de développement</b>	<b>Indirect</b>	
<b>ODD01</b>	Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	<b>1.b</b>	Mettre en place aux niveaux national, régional et international des cadres d'action viables, qui se fondent sur des stratégies de développement favorables aux pauvres et soucieuses de la problématique hommes-femmes, afin d'accélérer l'investissement dans des mesures d'élimination de la pauvreté	<b>Développer un cadre d'action pour les plus démunis, en veillant à l'équité femme-homme</b>	<b>Direct</b>	Vigilance sur les stéréotypes : les illustrations choisies mettent en scène des femmes dans l'industrie ou des personnes d'origines diverses
<b>ODD02</b>	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	<b>2.1</b>	D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante	<b>Contribuer à l'équilibre alimentaire des plus vulnérables</b>	<b>Indirect</b>	
<b>ODD02</b>	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	<b>2.2</b>	D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées	<b>Éliminer la malnutrition sur le territoire</b>	<b>Indirect</b>	Les actualités mettent en avant les événements et actions organisées en ce sens (ex : marché de producteur de pays, exposition bien vivre bien manger, obtention du label écocert pour les repas servis en crèche...) Pages dédiées aux marchés du territoire intégrant des annuaires des producteurs locaux.
<b>ODD02</b>	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	<b>2.3</b>	D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et <i>développement durable et équitable</i>	<b>Doubler la productivité agricole et améliorer les revenus des agriculteurs.</b>	<b>Indirect</b>	Pages dédiées aux marchés du territoire intégrant des annuaires des producteurs locaux. Présentation d'un dispositif réservé aux agriculteurs qui souhaitent tester leur activité. Page d'actualité réservée aux marchés de producteurs pays lorsqu'ils ont lieu.
<b>ODD02</b>	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	<b>2.4</b>	D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résiliences qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent la capacité d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols	<b>Assurer l'autonomie alimentaire et développer des pratiques culturelles résilientes</b>	<b>Indirect</b>	
<b>ODD02</b>	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	<b>2.5</b>	D'ici à 2020, préserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiqués et des espèces sauvages apparentées, y compris au moyen de banques de semences et de plantes bien gérées et diversifiées aux niveaux national, régional et international, et favoriser l'accès aux avantages que présente l'utilisation des ressources génétiques et du savoir traditionnel associé ainsi que le partage juste et équitable de ces avantages, comme convenu à l'échelle internationale	<b>Assurer la diversité génétique des semences et de la faune</b>	<b>Direct</b>	
<b>ODD02</b>	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	<b>2.a</b>	Accroître, notamment grâce au renforcement de la coopération internationale, l'investissement dans l'infrastructure rurale, les services de recherche et de vulgarisation agricoles et la mise au point de technologies et de banques de plantes et de gènes d'animaux d'élevage, afin de renforcer les capacités productives agricoles des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés	<b>Développer l'investissement dans les infrastructures rurales</b>	<b>Indirect</b>	
<b>ODD02</b>	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	<b>2.b</b>	Corriger et prévenir les restrictions et distorsions entravant le fonctionnement des marchés agricoles mondiaux, y compris par l'élimination parallèle de toutes les formes de subventions aux exportations agricoles et de toutes les mesures à l'exportation ayant un effet équivalent, conformément au mandat du Cycle de négociations de Doha pour le développement	<b>Éliminer les distorsions sur les marchés agricoles</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD02</b>	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	<b>2.c</b>	Adopter des mesures visant à assurer le bon fonctionnement des marchés de denrées alimentaires et de produits dérivés et à faciliter l'accès rapide aux informations relatives à ces marchés, y compris le niveau des réserves alimentaires, afin de contribuer à limiter l'extrême volatilité des prix alimentaires	<b>Assurer l'autonomie alimentaire</b>	<b>Indirect</b>	
<b>ODD03</b>	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	<b>3.1</b>	D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes	<b>D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes</b>	<b>Indirect</b>	

ODD03	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	3.2	D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus	<b>D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus</b>	Indirect	
-------	--	-----	--	---	----------	--

<b>ODD03</b>	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	<b>3.3</b>	D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles	<b>Mettre fin aux grandes épidémies actuelles</b>	<b>Indirect</b>	
<b>ODD03</b>	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	<b>3.4</b>	D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prémature due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être	<b>Diminuer les risques de mortalité prémature. Promouvoir la santé mentale et le bien-être</b>	<b>Direct</b>	
<b>ODD03</b>	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	<b>3.5</b>	Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool	<b>Promouvoir la prévention de substances addictives</b>	<b>Direct</b>	
<b>ODD03</b>	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	<b>3.6</b>	D'ici à 2020, diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route	<b>Diminuer de moitié les accidents de la route</b>	<b>Direct</b>	
<b>ODD03</b>	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	<b>3.7</b>	D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et veiller à la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux	<b>Informier sur les services de soins en santé sexuelle et procréative</b>	<b>Indirect</b>	
<b>ODD03</b>	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	<b>3.8</b>	Faire en sorte que chacun bénéfice d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable	<b>Assurer une couverture sanitaire universelle</b>	<b>Indirect</b>	
<b>ODD03</b>	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	<b>3.9</b>	D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol	<b>Prendre en compte les substances chimiques dangereuses pour l'être humain (air, eau, sol) dans les équipements publics</b>	<b>Direct</b>	
<b>ODD03</b>	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	<b>3.a</b>	Renforcer dans tous les pays, selon qu'il convient, l'application de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé pour la lutte antitabac	<b>Lutter contre le tabagisme</b>	<b>Indirect</b>	
<b>ODD03</b>	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	<b>3.b</b>	Appuyer la recherche et le développement de vaccins et de médicaments contre les maladies, transmissibles ou non, qui touchent principalement les habitants des pays en développement, donner accès, à un coût abordable, aux médicaments et vaccins essentiels, conformément à la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et la santé publique, qui réaffirme le droit qu'ont les pays en développement de tirer pleinement parti des dispositions de cet accord qui ménagent une flexibilité lorsqu'il s'agit de protéger la santé publique et, en particulier, d'assurer l'accès universel aux médicaments	<b>Contribuer à la recherche médicale (vaccins et médicaments)</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD03</b>	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	<b>3.c</b>	Accroître considérablement le budget de la santé et le recrutement, le perfectionnement, la formation et le maintien en poste du personnel de santé dans les pays en développement, notamment dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement	<b>Assurer un budget santé (matériels et compétences)</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD03</b>	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	<b>3.d</b>	Renforcer les moyens dont disposent tous les pays, en particulier les pays en développement, en matière d'alerte rapide, de réduction des risques et de gestion des risques sanitaires nationaux et mondiaux	<b>Assurer un système d'alerte rapide pour risques sanitaires</b>	<b>Direct</b>	Possibilité de s'inscrire à la télalerate depuis le site internet + sensibilisation aux gestes à faire en cas de crise. Le site internet est intégré dans la gestion de crise pour relayer des informations fiable et rapide.
<b>ODD04</b>	Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	<b>4.1</b>	D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité les dotant d'acquis véritablement utiles	<b>Assurer l'équité fille / garçon dans l'accès à l'éducation et l'enseignement</b>	<b>Indirect</b>	
<b>ODD04</b>	Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	<b>4.2</b>	D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des services de développement et de prise en charge de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire	<b>Assurer l'équité fille / garçon dans l'accès aux activités de puériculture, de maternelles et périscolaires</b>	<b>Direct</b>	Article de présentation du dispositif d'aide aux devoirs proposé par la collectivité et relais en actualité au moins une fois par an.
<b>ODD04</b>	Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	<b>4.3</b>	D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les femmes et tous les hommes aient accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable	<b>Assurer l'équité fille / garçon dans l'accès à l'enseignement supérieur (général ou technique)</b>	<b>Direct</b>	Article de présentation du dispositif d'aide aux étudiants proposé par la collectivité et relais en actualité au moins une fois par an.
<b>ODD04</b>	Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	<b>4.4</b>	D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat	<b>Réduire le chômage des jeunes et des adultes par la formation et l'éducation</b>	<b>Indirect</b>	
<b>ODD04</b>	Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	<b>4.5</b>	D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation préprofessionnelle	<b>Assurer un accès équitable à l'éducation pour toutes les personnes en situation de handicap ou de discrimination</b>	<b>Indirect</b>	
<b>ODD04</b>	Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	<b>4.6</b>	D'ici à 2030, faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter	<b>Assurer l'apprentissage des fondamentaux scolaires (lire, écrire, compter)</b>	<b>Direct</b>	Article de présentation du dispositif d'aide aux devoirs proposé par la collectivité et relais en actualité au moins une fois par an.
<b>ODD04</b>	Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	<b>4.7</b>	D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et des modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable	<b>Eduquer les élèves au développement durable au sens de l'Agenda2030</b>	<b>Direct</b>	Présentation des actions portées par le service environnement (GEMAPI / Trames vertes et bleues / actions de sensibilisation des élèves avec le CPIE et bientôt les boucles biodiversités du nouveau plan local de randonnée)
<b>ODD04</b>	Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	<b>4.a</b>	Construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir à tous un cadre d'apprentissage sûr, non violent, inclusif et efficace	<b>Faire en sorte que tous les établissements scolaires soient accessibles à tous et offre un cadre d'apprentissage sûr, non violent, inclusif et efficace</b>	<b>Non concerné</b>	

<b>ODD04</b>	Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	<b>4.b</b>	D'ici à 2020, augmenter nettement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes à des étudiants des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des pays d'Afrique, pour leur permettre de suivre des études supérieures, y compris une formation professionnelle, des cursus informatiques, techniques et scientifiques et des études d'ingénierie, dans des pays développés et d'autres pays en développement	<b>Augmenter le nombre de bourses d'études</b>	<b>Direct</b>	Article dédié aux aides attribués aux étudiants par la CCLLO et accès direct au formulaire de demande en ligne. Un article en actualité accompagne une fois par an les campagne de communication sur le sujet.
<b>ODD04</b>	Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	<b>4.c</b>	D'ici à 2030, accroître nettement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement	<b>D'ici à 2030, accroître nettement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD05</b>	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	<b>5.1</b>	Mettre fin, partout dans le monde, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles	<b>Mettre fin, partout dans le monde, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles</b>	<b>Direct</b>	Vigilance sur les stéréotypes : les illustrations choisies pour accompagner les articles mettent en scène des hommes et des femmes en veillant à ne pas favoriser les clichés.
<b>ODD05</b>	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	<b>5.2</b>	Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation	<b>Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation</b>	<b>Indirect</b>	
<b>ODD05</b>	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	<b>5.3</b>	Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine	<b>Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD05</b>	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	<b>5.4</b>	Prendre en compte et valoriser les soins et travaux domestiques non rémunérés, par la mise en place de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et par la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national	<b>Prendre en compte et valoriser les soins et travaux domestiques non rémunérés, par la mise en place de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et par la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national</b>	<b>Indirect</b>	
<b>ODD05</b>	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	<b>5.5</b>	Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité	<b>Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité</b>	<b>Direct</b>	Mise en avant régulière de femmes entrepreneures, hébergées dans les pépinières d'entreprise de la CCLLO.
<b>ODD05</b>	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	<b>5.6</b>	Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Beijing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi	<b>Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD05</b>	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	<b>5.a</b>	Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi que l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect de la législation interne	<b>Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD05</b>	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	<b>5.b</b>	Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier de l'informatique et des communications, pour favoriser l'autonomisation des femmes	<b>Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier de l'informatique et des communications, pour favoriser l'autonomisation des femmes</b>	<b>Direct</b>	Page dédiée aux cyberbases et à l'accompagnement numérique qu'elle propose. Un site dédié est également accessible depuis cette page. Les actualités accompagnent également les temps forts des cyberbases en mettant en avant les animations qu'elles proposent.
<b>ODD05</b>	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	<b>5.c</b>	Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent	<b>Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD06</b>	Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable	<b>6.1</b>	D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable	<b>D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable</b>	<b>Direct</b>	
<b>ODD06</b>	Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable	<b>6.2</b>	D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	<b>D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats</b>	<b>Direct</b>	
<b>ODD06</b>	Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable	<b>6.3</b>	D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant nettement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau	<b>D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses</b>	<b>Direct</b>	
<b>ODD06</b>	Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable	<b>6.4</b>	D'ici à 2030, faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement dans tous les secteurs et garantir la viabilité des prélèvements et de l'approvisionnement en eau douce afin de remédier à la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui manquent d'eau	<b>D'ici à 2030, faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement dans tous les secteurs et garantir la viabilité des prélèvements et de l'approvisionnement en eau douce</b>	<b>Direct</b>	

<b>ODD06</b>	Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable	<b>6.5</b>	D'ici à 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient	<b>D'ici à 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux</b>	Indirect	
<b>ODD06</b>	Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable	<b>6.6</b>	D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs	<b>D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs</b>	Direct	Présentation des actions portées par le service environnement (GEMAPI / Trames vertes et bleues / actions de sensibilisation des élèves avec le CPIE et bientôt les boucles biodiversités du nouveau plan local de randonnée)
<b>ODD06</b>	Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable	<b>6.a</b>	D'ici à 2030, développer la coopération internationale et l'appui au renforcement des capacités des pays en développement en ce qui concerne les activités et programmes relatifs à l'eau et à l'assainissement, y compris la collecte, la désalination et l'utilisation rationnelle de l'eau, le traitement des eaux usées, le recyclage et les techniques de réutilisation	<b>D'ici à 2030, développer la coopération internationale et l'appui au renforcement des capacités des pays en développement en ce qui concerne les activités et programmes relatifs à l'eau et à l'assainissement</b>	Non concerné	
<b>ODD06</b>	Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable	<b>6.b</b>	Appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement	<b>Appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement</b>	Indirect	
<b>ODD07</b>	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable	<b>7.1</b>	D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable	<b>D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable</b>	Direct	
<b>ODD07</b>	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable	<b>7.2</b>	D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial	<b>D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique</b>	Direct	
<b>ODD07</b>	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable	<b>7.3</b>	D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique	<b>D'ici à 2030, multiplier par deux le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique</b>	Direct	Prise en compte de critères environnementaux dans le choix des fonctionnalités du site.
<b>ODD07</b>	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable	<b>7.a</b>	D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès aux sciences et technologies de l'énergie propre, notamment les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les nouvelles technologies de combustion propre des combustibles fossiles, et encourager l'investissement dans l'infrastructure énergétique et les technologies propres dans le domaine de l'énergie	<b>D'ici à 2030, renforcer la coopération en vue de faciliter l'accès aux sciences et technologies de l'énergie propre, notamment les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les nouvelles technologies de combustion propre des combustibles fossiles</b>	Indirect	
<b>ODD07</b>	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable	<b>7.b</b>	D'ici à 2030, développer l'infrastructure et améliorer la technologie afin de fournir des services énergétiques modernes et durables à tous les habitants des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des pays en développement sans littoral, dans le respect des programmes d'aide qui les concernent	<b>D'ici à 2030, développer l'infrastructure et améliorer la technologie afin de fournir des services énergétiques modernes et durables à tous les habitants</b>	Direct	
<b>ODD08</b>	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	<b>8.1</b>	Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuelle du produit intérieur brut d'au moins 7 pour cent dans les pays les moins avancés	<b>Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national</b>	Direct	
<b>ODD08</b>	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	<b>8.2</b>	Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre	<b>Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation</b>	Direct	
<b>ODD08</b>	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	<b>8.3</b>	Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent les activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers	<b>Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent les activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises</b>	Direct	Une rubrique du site est spécialement dédiée aux acteurs économiques. Elle présente les aides de la collectivité (financières ou technique) et les possibilité d'accueil (pépinière, coworking, hotel d'entreprise). Une bourse aux locaux est également proposée pour mettre en relation les propriétaires et ceux qui cherchent un local. Enfin les animations des pépinières sont présentées en actualité.
<b>ODD08</b>	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	<b>8.4</b>	Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales dans les modes de consommation et de production et s'attacher à dissocier croissance économique et dégradation de l'environnement, comme prévu dans le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, les pays développés montrant l'exemple en la matière	<b>Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources dans les modes de consommation et de production et s'attacher à dissocier croissance économique et dégradation de l'environnement</b>	Direct	
<b>ODD08</b>	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	<b>8.5</b>	D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale	<b>D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et</b>	Direct	
<b>ODD08</b>	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	<b>8.6</b>	D'ici à 2020, réduire nettement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation	<b>D'ici à 2020, réduire nettement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation</b>	Direct	
<b>ODD08</b>	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	<b>8.7</b>	Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats, et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes	<b>Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail</b>	Direct	
<b>ODD08</b>	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	<b>8.8</b>	Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire	<b>Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire</b>	Direct	

<b>ODD08</b>	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	<b>8.9</b>	D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux	<b>D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux</b>	<b>Direct</b>	<p>Page dédiée aux marchés et producteurs locaux pour encourager les visiteurs et habitants à acheter local.</p> <p>Sous rubrique dédiée à la base de loisirs et aux activités nature qui y sont proposées.</p> <p>Page dédiée aux aides pour les acteurs du tourisme et rappel de la nécessité d'obtenir un bon eco-socio score pour être éligible.</p> <p>Articles en actualité dédiés aux événements valorisant la culture et les produits locaux (Lacq-Orthez Terre de vin, Marchés des producteurs de Pays, Marchés de Noël, Foires...)</p>
<b>ODD08</b>	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	<b>8.10</b>	Renforcer la capacité des institutions financières nationales de favoriser et généraliser l'accès de tous aux services bancaires et financiers et aux services d'assurance	<b>Renforcer la capacité des institutions financières nationales de favoriser et généraliser l'accès de tous aux services bancaires et financiers et aux services d'assurance</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD08</b>	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	<b>8.a</b>	Accroître l'appui apporté dans le cadre de l'initiative Aide pour le commerce aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, y compris par l'intermédiaire du Cadre intégré renforcé pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés	<b>Accroître l'appui apporté dans le cadre de l'initiative Aide pour le commerce</b>	<b>Direct</b>	
<b>ODD08</b>	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	<b>8.b</b>	D'ici à 2020, élaborer et mettre en œuvre une stratégie mondiale en faveur de l'emploi des jeunes et appliquer le Pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internationale du Travail	<b>D'ici à 2020, élaborer et mettre en œuvre une stratégie en faveur de l'emploi des jeunes</b>	<b>Direct</b>	<p>Page dédiée à la recherche d'emploi sur le territoire avec les offres de la CCLC (notamment l'appel à candidature pour des intervenants à l'aide des devoir qui peut intéresser des étudiants) et des sites ressources pour trouver d'autres annonces.</p>
<b>ODD09</b>	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	<b>9.1</b>	Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable	<b>Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable</b>	<b>Direct</b>	<p>Choix d'une solution open source pour le site internet.</p>
<b>ODD09</b>	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	<b>9.2</b>	Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés	<b>Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur</b>	<b>Indirect</b>	<p>Page dédiée à l'industrie au cœur de la transition énergétique à venir.</p> <p>Page dédiée au fonds de soutien aux industriel pour accompagner notamment la création d'emplois sur le territoire.</p>
<b>ODD09</b>	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	<b>9.3</b>	Accroître, en particulier dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration aux chaînes de valeur et aux marchés	<b>Accroître l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD09</b>	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	<b>9.4</b>	D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens	<b>D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement,</b>	<b>Direct</b>	
<b>ODD09</b>	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	<b>9.5</b>	Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant nettement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche-développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche-développement d'ici à 2030	<b>Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant nettement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche-développement</b>	<b>Indirect</b>	
<b>ODD09</b>	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	<b>9.a</b>	Faciliter la mise en place d'une infrastructure durable et résiliente dans les pays en développement en renforçant l'appui financier, technologique et technique apporté aux pays d'Afrique, aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement	<b>Faciliter la mise en place d'une infrastructure durable et résiliente en renforçant l'appui financier, technologique et technique</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD09</b>	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	<b>9.b</b>	Soutenir les activités de recherche-développement et d'innovation des pays en développement dans le secteur technologique, notamment en instaurant des conditions propices, entre autres, à la diversification industrielle et à l'ajout de valeur aux marchandises	<b>Soutenir les activités de recherche-développement et d'innovation</b>	<b>Direct</b>	<p>Page dédiée au partenariat avec l'UPPA pour encourager la recherche sur le territoire (en cours de rédaction)</p>
<b>ODD09</b>	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	<b>9.c</b>	Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et des communications et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2020	<b>Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et des communications et faire en sorte que tous les habitants aient accès à Internet</b>	<b>Indirect</b>	
<b>ODD10</b>	Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	<b>10.1</b>	D'ici à 2030, assurer progressivement et durablement une croissance des revenus des 40 pour cent de la population les plus pauvres à un rythme plus rapide que celle du revenu moyen national	<b>D'ici à 2030, assurer progressivement et durablement une croissance des revenus des 40 pour cent de la population les plus pauvres à un rythme plus rapide que celle du revenu moyen national</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD10</b>	Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	<b>10.2</b>	D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre	<b>D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre</b>	<b>Direct</b>	<p>Respect des critères du RGAA</p> <p>Respect des principes de l'écriture FALC</p> <p>Sélection de photos et illustrations reflétant la diversité des publics de Lacq-Orthez.</p>

<b>ODD10</b>	Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	<b>10.3</b>	Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en encourageant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière	<b>Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en encourageant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates</b>	Non concerné	
<b>ODD10</b>	Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	<b>10.4</b>	Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, afin de parvenir progressivement à une plus grande égalité	<b>Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, afin de parvenir progressivement à une plus grande égalité</b>	Direct	
<b>ODD10</b>	Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	<b>10.5</b>	Améliorer la réglementation et la surveillance des institutions et marchés financiers mondiaux et renforcer l'application des règles	<b>Améliorer la réglementation et la surveillance des institutions et marchés financiers mondiaux et renforcer l'application des règles</b>	Non concerné	
<b>ODD10</b>	Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	<b>10.6</b>	Faire en sorte que les pays en développement soient davantage représentés et entendus lors de la prise de décisions dans les institutions économiques et financières internationales, afin que celles-ci soient plus efficaces, crédibles, transparentes et légitimes	<b>Faire en sorte que les pays en développement soient davantage représentés et entendus lors de la prise de décisions dans les institutions économiques et financières internationales, afin que celles-ci soient plus efficaces, crédibles, transparentes et légitimes</b>	Non concerné	
<b>ODD10</b>	Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	<b>10.7</b>	Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sûre, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques migratoires planifiées et bien gérées	<b>Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sûre, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques migratoires planifiées et bien gérées</b>	Non concerné	
<b>ODD10</b>	Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	<b>10.a</b>	Mettre en œuvre le principe d'un traitement spécial et différencié pour les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, conformément aux accords de l'Organisation mondiale du commerce	<b>Mettre en œuvre le principe d'un traitement spécial et différencié pour les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, conformément aux accords de l'Organisation mondiale du commerce</b>	Non concerné	
<b>ODD10</b>	Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	<b>10.b</b>	Stimuler l'aide publique au développement et les flux financiers, y compris les investissements étrangers directs, en faveur des États qui en ont le plus besoin, en particulier les pays les moins avancés, les pays d'Afrique, les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral, conformément à leurs plans et programmes nationaux	<b>Stimuler l'aide publique au développement et les flux financiers, y compris les investissements étrangers directs, en faveur des États qui en ont le plus besoin, en particulier les pays les moins avancés, les pays d'Afrique, les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral, conformément à leurs plans et programmes nationaux</b>	Non concerné	
<b>ODD10</b>	Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	<b>10.c</b>	D'ici à 2030, faire baisser au-dessous de 3 pour cent les coûts de transaction des envois de fonds effectués par les migrants et éliminer les circuits d'envois de fonds dont les coûts sont supérieurs à 5 pour cent	<b>D'ici à 2030, faire baisser au-dessous de 3 pour cent les coûts de transaction des envois de fonds effectués par les migrants et éliminer les circuits d'envois de fonds dont les coûts sont supérieurs à 5 pour cent</b>	Non concerné	
<b>ODD11</b>	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	<b>11.1</b>	D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis	<b>D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis</b>	Direct	Page dédié au programme local de l'habitat et article ponctuels en actualité sur les chantiers en cours ou aboutis.
<b>ODD11</b>	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	<b>11.2</b>	D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées	<b>D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées</b>	Indirect	Sous-rubrique dédiée à la mobilité avec notamment une page dédiée au transport à la demande et une mise en avant des dispositions particulières proposées par ce service aux publics vulnérables.
<b>ODD11</b>	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	<b>11.3</b>	D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays	<b>D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et</b>	Direct	Le site internet a fait partie intégrante du processus d'information et de consultation du PLUi.
<b>ODD11</b>	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	<b>11.4</b>	Redoubler d'efforts pour protéger et préserver le patrimoine culturel et naturel mondial	<b>Redoubler d'efforts pour protéger et préserver le patrimoine culturel et naturel</b>	Direct	Pages dédiées aux actions portées par la CCLO pour protéger et préserver ce patrimoine (Gestion différenciée des espaces verts, trames vertes et bleues, trame noire, boucles environnementales et sentiers d'interprétation du nouveau Plan local de randonnée à venir, aménagements de la base de loisirs...). Des articles en actualité peuvent venir mettre en lumière un sujet en particulier ou une action ponctuelle. Le bloc focus en page d'accueil peut mettre l'accent sur un chiffre clé en lien avec cette thématique. Un formulaire de signalétique permet de faire remonter des anomalies constatées sur un chemin de randonnée.

<b>ODD11</b>	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	<b>11.5</b>	D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, y compris celles qui sont liées à l'eau, et réduire nettement la partie du produit intérieur brut mondial représentée par les pertes économiques directement imputables à ces catastrophes, l'accent étant mis sur la protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable	<b>D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, y compris celles qui sont liées à l'eau</b>	<b>Direct</b>	Création d'une sous rubrique sur les risques sur le territoire avec des pages dédiées : inscription à la téléméteo / la qualité de l'air, les risques du territoire.
<b>ODD11</b>	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	<b>11.6</b>	D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets	<b>D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment intercommunale, des déchets</b>	<b>Direct</b>	Page dédiée aux actions de la CCLC pour réduire l'impact environnemental (PCAET, Ecolut,...) Rubrique dédiée aux déchets avec des astuces pratiques pour réduire sa production (à venir) et de l'information claire pour guider les usagers dans la gestion de leur déchets. Relais d'actions menées avec ATMO pour améliorer la qualité de l'air (ex : recrutement de Nez)
<b>ODD11</b>	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	<b>11.7</b>	D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs	<b>D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs</b>	<b>Direct</b>	En cas d'alerte sur la qualité des eaux de baignade de la base de loisirs, l'information peut être mise en avant rapidement sur le site internet grâce à un système de pop up. Des articles réguliers en actualité permettent de valoriser les chantiers menés sur la voirie ou l'éclairage public pour des espaces verts et espaces publics sûrs
<b>ODD11</b>	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	<b>11.a</b>	Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale	<b>Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle locale</b>	<b>Direct</b>	
<b>ODD11</b>	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	<b>11.b</b>	D'ici à 2020, accroître nettement le nombre de villes et d'établissements humains qui adoptent et mettent en œuvre des politiques et plans d'action intégrés en faveur de l'insertion de tous, de l'utilisation rationnelle des ressources, de l'adaptation aux effets des changements climatiques et de leur atténuation et de la résilience face aux catastrophes, et élaborer et mettre en œuvre, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), une gestion globale des risques de catastrophe à tous les niveaux	<b>D'ici à 2020, accroître nettement le nombre de villes et d'établissements humains qui adoptent et mettent en œuvre des politiques et plans d'action intégrés en faveur de l'insertion de tous, de l'utilisation rationnelle des ressources, de l'adaptation aux effets des changements climatiques et de leur atténuation et de la résilience face aux</b>	<b>Direct</b>	
<b>ODD11</b>	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	<b>11.c</b>	Aider les pays les moins avancés, y compris par une assistance financière et technique, à construire des bâtiments durables et résilients en utilisant des matériaux locaux	<b>Construire des bâtiments durables et résilients en utilisant des matériaux locaux</b>	<b>Direct</b>	
<b>ODD12</b>	Établir des modes de consommation et de production durables	<b>12.1</b>	Mettre en œuvre le Cadre décentralisé de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les pays développés montrant l'exemple en la matière, compte tenu du degré de développement et des capacités des pays en développement	<b>Mettre en œuvre les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous</b>	<b>Direct</b>	Révision de l'arborescence pour des contenus utiles, orientés utilisateurs. Rubrique dédiée aux déchets avec des astuces pratiques pour réduire sa production (à venir) et de l'information claire pour guider les usagers dans la gestion de leur déchets. Page dédié aux marchés locaux et producteurs locaux.
<b>ODD12</b>	Établir des modes de consommation et de production durables	<b>12.2</b>	D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles	<b>D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles</b>	<b>Direct</b>	
<b>ODD12</b>	Établir des modes de consommation et de production durables	<b>12.3</b>	D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant, au niveau de la distribution comme de la consommation, et diminuer les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte	<b>D'ici à 2030, réduire de moitié le volume de déchets alimentaires par habitant, au niveau de la distribution comme de la consommation, et diminuer les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et</b>	<b>Direct</b>	Rubrique dédiée aux déchets avec des astuces pratiques pour réduire sa production (à venir) et de l'information claire pour guider les usagers dans la gestion de leur déchets. Article en actualité pour accompagner la quinzaine du compostage une fois par an.
<b>ODD12</b>	Établir des modes de consommation et de production durables	<b>12.4</b>	D'ici à 2020, parvenir à une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire nettement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement	<b>D'ici à 2020, parvenir à une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, et réduire nettement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement</b>	<b>Direct</b>	
<b>ODD12</b>	Établir des modes de consommation et de production durables	<b>12.5</b>	D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation	<b>D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation</b>	<b>Direct</b>	Rubrique dédiée aux déchets avec des astuces pratiques pour réduire sa production (à venir) et de l'information claire pour guider les usagers dans la gestion de leur déchets. Article en actualité pour accompagner la quinzaine du compostage une fois par an. Article en actualité en lien avec la SERD et sa thématique une fois par an.
<b>ODD12</b>	Établir des modes de consommation et de production durables	<b>12.6</b>	Encourager les entreprises, en particulier les grandes entreprises et les sociétés transnationales, à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité	<b>Encourager les organisations à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la durabilité</b>	<b>Indirect</b>	
<b>ODD12</b>	Établir des modes de consommation et de production durables	<b>12.7</b>	Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales	<b>Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et</b>	<b>Direct</b>	Le marché relatif à la refonte du site internet comprenait des clauses sociales et environnementales.
<b>ODD12</b>	Établir des modes de consommation et de production durables	<b>12.8</b>	D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature	<b>D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature</b>	<b>Direct</b>	De nombreux articles et pages du site participant à cet ODD (mise en avant des activités nature comme la randonnée ou celles proposées sur la base de loisirs, piste cyclable et marchés locaux, déchets, compostage, animation du MIX ou du réseau de bibliothèque en lien avec le DD, animation de la cyberbase pour un numérique plus responsable,...)

<b>ODD12</b>	Établir des modes de consommation et de production durables	<b>12.a</b>	Aider les pays en développement à se doter des moyens scientifiques et technologiques qui leur permettent de s'orienter vers des modes de consommation et de production plus durables	<b>Se doter des moyens scientifiques et technologiques qui permettent de s'orienter vers des modes de consommation et de production plus durables</b>	<b>Direct</b>	Intégration sur le nouveau site de formulaires permettant de limiter le recours à l'impression. Signature d'une charte numérique responsable par la CCLD
<b>ODD12</b>	Établir des modes de consommation et de production durables	<b>12.b</b>	Mettre au point et utiliser des outils de contrôle de l'impact sur le développement durable d'un tourisme durable créateur d'emplois et valorisant la culture et les produits locaux	<b>Mettre au point et utiliser des outils de contrôle de l'impact sur le développement durable d'un tourisme durable créateur d'emplois et valorisant la culture et les produits locaux</b>	<b>Direct</b>	
<b>ODD12</b>	Établir des modes de consommation et de production durables	<b>12.c</b>	Rationaliser les subventions aux combustibles fossiles qui sont source de gaspillage, grâce à l'élimination des distorsions du marché, eu égard au contexte national, y compris au moyen de la restructuration de la fiscalité et de la suppression progressive des subventions préjudiciables qui sont en place, en mettant en évidence leur impact sur l'environnement, en tenant pleinement compte des besoins et de la situation propres aux pays en développement et en réduisant au minimum les éventuels effets négatifs sur le développement de ces pays tout en protégeant les pauvres et les populations concernées	<b>Rationaliser les subventions aux combustibles fossiles qui sont source de gaspillage, grâce à l'élimination des distorsions du marché, eu égard au contexte national, y compris au moyen de la restructuration de la fiscalité et de la suppression progressive des subventions préjudiciables qui sont en place</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD13</b>	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	<b>13.1</b>	Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat	<b>Renforcer, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat</b>	<b>Direct</b>	Création d'une sous rubrique sur les risques sur le territoire avec des pages dédiées : inscription à la téléméteo / la qualité de l'air, les risques du territoire. Page dédiée à la GEMAPI.
<b>ODD13</b>	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	<b>13.2</b>	Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales	<b>Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification</b>	<b>Direct</b>	Page dédiée au PCAET
<b>ODD13</b>	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	<b>13.3</b>	Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide	<b>Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide</b>	<b>Direct</b>	Création d'une sous rubrique sur les risques sur le territoire avec des pages dédiées : inscription à la téléméteo / la qualité de l'air, les risques du territoire. Page dédiée à la GEMAPI.
<b>ODD13</b>	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	<b>13.a</b>	Mettre en œuvre l'engagement que les pays développés parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont pris de mobiliser ensemble auprès de multiples sources 100 milliards de dollars par an à 2020 pour répondre aux besoins des pays en développement en ce qui concerne les mesures concrètes d'atténuation et la transparence de leur mise en œuvre et rendre le Fonds vert pour le climat pleinement opérationnel en le dotant dans les plus brefs délais des moyens financiers nécessaires	<b>Élaborer et mettre en œuvre une stratégie sur les dérèglements climatiques</b>	<b>Direct</b>	
<b>ODD13</b>	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	<b>13.b</b>	Promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités afin que les pays moins avancés et les petits États insulaires en développement se dotent de moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face aux changements climatiques, l'accent étant mis, notamment, sur les femmes, les jeunes, la population locale et les personnes marginalisées	<b>Se doter de moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face aux changements climatiques, l'accent étant mis, notamment, sur les femmes, les jeunes, la population locale et les personnes marginalisées</b>	<b>Direct</b>	
<b>ODD14</b>	Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	<b>14.1</b>	D'ici à 2025, prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments	<b>D'ici à 2025, prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments</b>	<b>Indirect</b>	
<b>ODD14</b>	Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	<b>14.2</b>	D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et prendre des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir la santé et la productivité des océans	<b>D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD14</b>	Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	<b>14.3</b>	Réduire au maximum l'acidification des océans et lutter contre ses effets, notamment en renforçant la coopération scientifique à tous les niveaux	<b>Réduire au maximum l'acidification des océans et lutter contre ses effets, notamment en renforçant la coopération scientifique à tous les niveaux</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD14</b>	Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	<b>14.4</b>	D'ici à 2020, réglementer efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices et exécuter des plans de gestion fondés sur des données scientifiques, l'objectif étant de rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible, au moins à des niveaux permettant d'obtenir un rendement constant maximal compte tenu des caractéristiques biologiques	<b>D'ici à 2020, réglementer efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD14</b>	Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	<b>14.5</b>	D'ici à 2020, préserver au moins 10 pour cent des zones marines et côtières, conformément au droit national et international et compte tenu des meilleures informations scientifiques disponibles	<b>D'ici à 2020, préserver au moins 10 pour cent des zones marines et côtières, conformément au droit national</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD14</b>	Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	<b>14.6</b>	D'ici à 2020, interdire les subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, supprimer celles qui favorisent la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et s'abstenir d'accorder de nouvelles, sachant que l'objectif d'un traitement spécial et différencié efficace et approprié aux pays en développement et aux pays les moins avancés doit faire partie intégrante des négociations sur les subventions à la pêche menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce	<b>D'ici à 2020, interdire les subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD14</b>	Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	<b>14.7</b>	D'ici à 2030, faire bénéficier plus largement les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés des retombées économiques de l'exploitation durable des ressources marines, notamment grâce à une gestion durable des pêches, de l'aquaculture et du tourisme	<b>D'ici à 2030, faire bénéficier plus largement les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés des retombées économiques de l'exploitation durable des</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD14</b>	Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	<b>14.a</b>	Approprier les connaissances scientifiques, renforcer les	<b>Améliorer la santé des océans et</b>	<b>Non concerné</b>	

<b>ODD14</b>	Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	<b>14.b</b>	Garantir aux petits pêcheurs l'accès aux ressources marines et aux marchés	<b>Garantir aux petits pêcheurs l'accès aux ressources marines et aux marchés</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD14</b>	Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	<b>14.c</b>	Améliorer la conservation et l'utilisation durable des océans et de leurs ressources, en application des dispositions du droit international, énoncées dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, qui fournit le cadre juridique requis pour la conservation et l'utilisation durable des océans et de leurs ressources, comme il est rappelé au paragraphe 158 de « L'avenir que nous voulons »	<b>Améliorer la conservation et l'utilisation durable des océans et de leurs ressources</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD15</b>	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	<b>15.1</b>	D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux	<b>D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes</b>	<b>Direct</b>	
<b>ODD15</b>	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	<b>15.2</b>	D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial	<b>D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau local</b>	<b>Direct</b>	Page dédiée à la gestion différenciée des espaces verts
<b>ODD15</b>	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	<b>15.3</b>	D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres	<b>D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres</b>	<b>Direct</b>	
<b>ODD15</b>	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	<b>15.4</b>	D'ici à 2030, assurer la préservation des écosystèmes montagneux, notamment de leur biodiversité, afin de mieux tirer parti de leurs bienfaits essentiels pour le développement durable	<b>D'ici à 2030, assurer la préservation des écosystèmes montagneux, notamment de leur biodiversité, afin de mieux tirer parti de leurs bienfaits essentiels pour le développement durable</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD15</b>	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	<b>15.5</b>	Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction	<b>Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction</b>	<b>Direct</b>	
<b>ODD15</b>	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	<b>15.6</b>	Favoriser le partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques et promouvoir un accès approprié à celles-ci, ainsi que cela a été décidé à l'échelle internationale	<b>Favoriser le partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques et promouvoir un accès approprié à celles-ci</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD15</b>	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	<b>15.7</b>	Prendre d'urgence des mesures pour mettre un terme au braconnage et au trafic d'espèces végétales et animales protégées et s'attaquer au problème sous l'angle de l'offre et de la demande	<b>Prendre d'urgence des mesures pour mettre un terme au braconnage et au trafic d'espèces végétales et animales protégées et s'attaquer au problème sous l'angle de l'offre et de la demande</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD15</b>	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	<b>15.8</b>	D'ici à 2020, prendre des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, atténuer sensiblement les effets que ces espèces ont sur les écosystèmes terrestres et aquatiques et contrôler ou éradiquer les espèces prioritaires	<b>D'ici à 2020, prendre des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, atténuer sensiblement les effets que ces espèces ont sur les écosystèmes terrestres et aquatiques et contrôler ou éradiquer les espèces prioritaires</b>	<b>Direct</b>	
<b>ODD15</b>	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	<b>15.9</b>	D'ici à 2020, intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification nationale, dans les mécanismes de développement, dans les stratégies de réduction de la pauvreté et dans la comptabilité	<b>D'ici à 2020, intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification, dans les stratégies de réduction de la pauvreté et dans la comptabilité</b>	<b>Indirect</b>	
<b>ODD15</b>	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	<b>15.a</b>	Mobiliser des ressources financières de toutes provenances et les augmenter nettement pour préserver la biodiversité et les écosystèmes et les exploiter durablement	<b>Mobiliser des ressources financières de toutes provenances et les augmenter nettement pour préserver la biodiversité et les écosystèmes et les exploiter durablement</b>	<b>Direct</b>	

<b>ODD15</b>	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	<b>15.b</b>	Mobiliser d'importantes ressources de toutes provenances et à tous les niveaux pour financer la gestion durable des forêts et inciter les pays en développement à privilégier ce type de gestion, notamment aux fins de la préservation des forêts et du reboisement	<b>Mobiliser d'importantes ressources de toutes provenances et à tous les niveaux pour financer la gestion durable des forêts</b>	<b>Indirect</b>	
<b>ODD15</b>	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	<b>15.c</b>	Apporter, à l'échelon mondial, un soutien accru à l'action menée pour lutter contre le braconnage et le trafic d'espèces protégées, notamment en donnant aux populations locales d'autres moyens d'assurer durablement leur subsistance	<b>Apporter, un soutien accru à l'action menée pour lutter contre le braconnage et le trafic d'espèces protégées, notamment en donnant aux populations locales d'autres moyens d'assurer durablement leur subsistance</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD16</b>	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous	<b>16.1</b>	Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés	<b>Réduire nettement, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés</b>	<b>Direct</b>	
<b>ODD16</b>	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous	<b>16.2</b>	Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants	<b>Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants</b>	<b>Indirect</b>	
<b>ODD16</b>	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous	<b>16.3</b>	Promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international et garantir à tous un égal accès à la justice	<b>Promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international et garantir à tous un égal accès à la justice</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD16</b>	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous	<b>16.4</b>	D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée	<b>D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD16</b>	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous	<b>16.5</b>	Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes	<b>Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes</b>	<b>Direct</b>	
<b>ODD16</b>	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous	<b>16.6</b>	Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux	<b>Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux</b>	<b>Direct</b>	Le site permet de consulter facilement les délibérations et décisions de la CCLO. Une solution est en cours de déploiement pour étendre cette transparence à d'autres actes (compte rendus de bureaux,...)
<b>ODD16</b>	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous	<b>16.7</b>	Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions	<b>Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions</b>	<b>Direct</b>	Création d'un espace dédié par projet de concertation (ex : PLUi, PCAET,...) pour centraliser l'information utile et permettre d'apporter facilement sa contribution.
<b>ODD16</b>	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous	<b>16.8</b>	Élargir et renforcer la participation des pays en développement aux institutions chargées de la gouvernance au niveau mondial	<b>Élargir et renforcer la participation des pays en développement aux institutions chargées de la gouvernance au niveau mondial</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD16</b>	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous	<b>16.9</b>	D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances	<b>D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances</b>	<b>Indirect</b>	
<b>ODD16</b>	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous	<b>16.10</b>	Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux	<b>Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux</b>	<b>Direct</b>	Respect de la RGPD et lien vers Open data et SIG pour une information plus transparente.

<b>ODD16</b>	Promouvoir l'avenement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous	<b>16.a</b>	Appuyer, notamment dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, en particulier dans les pays en développement	<b>Appuyer, notamment dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD16</b>	Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable	<b>16.b</b>	Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable	<b>Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD17</b>	Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	<b>17.1</b>	Améliorer, notamment grâce à l'aide internationale aux pays en développement, la mobilisation de ressources nationales en vue de renforcer les capacités nationales de collecte de l'impôt et d'autres recettes	<b>Améliorer, la mobilisation de ressources en vue de renforcer les capacités de collecte de l'impôt et d'autres recettes</b>	<b>Direct</b>	
<b>ODD17</b>	Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	<b>17.2</b>	Faire en sorte que les pays développés honorent tous leurs engagements en matière d'aide publique au développement, notamment celui pris par nombre d'entre eux de consacrer 0,7 pour cent de leur revenu national brut à l'aide aux pays en développement et entre 0,15 pour cent et 0,20 pour cent à l'aide aux pays les moins avancés, les bailleurs de fonds étant encouragés à envisager de se fixer pour objectif de consacrer au moins 0,20 pour cent de leur revenu national brut à l'aide aux pays les moins avancés	<b>Faire en sorte que les pays développés honorent tous leurs engagements en matière d'aide publique au développement,</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD17</b>	Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	<b>17.3</b>	Mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développement	<b>Mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développement</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD17</b>	Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	<b>17.4</b>	Aider les pays en développement à assurer la viabilité à long terme de leur dette au moyen de politiques concertées visant à favoriser le financement de la dette, son allègement ou sa restructuration, selon le cas, et réduire le surendettement en réglant le problème de la dette extérieure des pays pauvres très endettés	<b>Aider les pays en développement à assurer la viabilité à long terme de leur dette au moyen de politiques concertées visant à favoriser le financement de la dette,</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD17</b>	Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	<b>17.5</b>	Adopter et mettre en œuvre des dispositifs visant à encourager l'investissement en faveur des pays les moins avancés	<b>Adopter et mettre en œuvre des dispositifs visant à encourager l'investissement en faveur des pays les moins avancés</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD17</b>	Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	<b>17.6</b>	Renforcer l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation et la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et la coopération triangulaire régionale et internationale dans ces domaines et améliorer le partage des savoirs selon des modalités arrêtées d'un commun accord, notamment en coordonnant mieux les mécanismes existants, en particulier au niveau des organismes des Nations Unies, et dans le cadre d'un mécanisme mondial de facilitation des technologies	<b>Renforcer l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation et la coopération</b>	<b>Direct</b>	
<b>ODD17</b>	Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	<b>17.7</b>	Promouvoir la mise au point, le transfert et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement en faveur des pays en développement, à des conditions favorables, y compris privilégiées et préférentielles, arrêtées d'un commun accord	<b>Promouvoir la mise au point, le transfert et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement</b>	<b>Indirect</b>	Clauses environnementales prévues dans le marché relatif à la refonte du site internet.
<b>ODD17</b>	Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	<b>17.8</b>	Faire en sorte que la banque de technologies et le mécanisme de renforcement des capacités scientifiques et technologiques et des capacités d'innovation des pays les moins avancés soient pleinement opérationnels d'ici à 2017 et renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier de l'informatique et des communications	<b>Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier de l'informatique et des communications</b>	<b>Direct</b>	Formation de contributeurs pour animer des espaces sur le site, notamment la bourse aux locaux par le service foncier. Création de passerelle entre le site de la CCLIO et des sites tiers (site de l'office de tourisme, application mobile, SIG)
<b>ODD17</b>	Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	<b>17.9</b>	Apporter, à l'échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en développement et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire	<b>Atteindre tous les objectifs de développement durable</b>	<b>Direct</b>	
<b>ODD17</b>	Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	<b>17.10</b>	Promouvoir un système commercial multilatéral universel, réglementé, ouvert, non discriminatoire et équitable sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce, notamment grâce à la tenue de négociations dans le cadre du Programme de Doha pour le développement	<b>Promouvoir un système commercial multilatéral universel, réglementé, ouvert, non discriminatoire et équitable</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD17</b>	Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	<b>17.11</b>	Accroître nettement les exportations des pays en développement, en particulier en vue de doubler la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales d'ici à 2020	<b>Accroître nettement les exportations des pays en développement, en particulier en vue de doubler la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales d'ici à 2020</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD17</b>	Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	<b>17.12</b>	Permettre l'accès rapide de tous les pays les moins avancés aux marchés en franchise de droits et sans contingent, conformément aux décisions de l'Organisation mondiale du commerce, notamment en veillant à ce que les règles préférentielles applicables aux importations provenant des pays les moins avancés soient transparentes et simples et facilitent l'accès aux marchés	<b>Permettre l'accès rapide de tous les pays les moins avancés aux marchés en franchise de droits et sans contingent,</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD17</b>	Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	<b>17.13</b>	Renforcer la stabilité macroéconomique mondiale, notamment en favorisant la coordination et la cohérence des politiques	<b>Renforcer la stabilité macroéconomique, notamment en favorisant la coordination et la cohérence des politiques</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD17</b>	Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	<b>17.14</b>	Renforcer la cohérence des politiques de développement durable	<b>Renforcer la cohérence des politiques de développement durable</b>	<b>Direct</b>	Rubrique dédiée aux actions et projets phares de la collectivité avec notamment une page dédiée au projet de territoire et des pages dédiées à des programmes pour l'habitat, la santé, le climat, la randonnée...

<b>ODD17</b>	Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	<b>17.15</b>	Respecter la marge de manœuvre et l'autorité de chaque pays en ce qui concerne l'élaboration et l'application des politiques d'élimination de la pauvreté et de développement durable	<b>Respecter la marge de manœuvre et l'autorité de chaque pays en ce qui concerne l'élaboration et l'application des politiques d'élimination de la pauvreté et de développement durable</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD17</b>	Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	<b>17.16</b>	Renforcer le Partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable	<b>Renforcer le Partenariat pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financière</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD17</b>	Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	<b>17.17</b>	Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière	<b>Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile</b>	<b>Direct</b>	
<b>ODD17</b>	Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	<b>17.18</b>	D'ici à 2020, apporter un soutien accru au renforcement des capacités des pays en développement, notamment des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, l'objectif étant de disposer d'un beaucoup plus grand nombre de données de qualité, actualisées et exactes, ventilées par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap et emplacement géographique, et selon d'autres caractéristiques propres à chaque pays	<b>D'ici à 2020, apporter un soutien accru au renforcement des capacités, l'objectif étant de disposer d'un beaucoup plus grand nombre de données de qualité, actualisées et exactes, ventilées par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap et emplacement géographique, et selon d'autres caractéristiques propres à chaque pays</b>	<b>Direct</b>	
<b>ODD17</b>	Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	<b>17.19</b>	Signification	<b>D'ici à 2030, tirer parti des initiatives existantes pour établir des indicateurs de progrès en matière de développement durable</b>	<b>Direct</b>	Audit sur l'éco-conception du site à renouveler dans quelques années
<b>ODD18</b>	Culture	<b>18.1</b>	DROITS CULTURELS	<b>1. Réaliser les droits culturels pour toutes les personnes, en favorisant l'accès et la participation de toutes et tous à la vie culturelle, la créativité et la diversité des expressions culturelles, en particulier pour les femmes, les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées et les populations vulnérables.</b>	<b>Direct</b>	
<b>ODD18</b>	Culture	<b>18.2</b>	PAIX, NON VIOLENCE, DIVERSITE	<b>2. Promouvoir une culture de la paix et de la non-violence, la citoyenneté mondiale et la valorisation de la diversité</b>	<b>Direct</b>	
<b>ODD18</b>	Culture	<b>18.3</b>	PATRIMOINE	<b>3. Protéger et sauvegarder toutes les formes de patrimoine, les exploiter comme une ressource pour le développement durable, par le biais des conventions existantes et d'autres cadres politiques, ainsi que de nouveaux mécanismes appropriés.</b>	<b>Indirect</b>	
<b>ODD18</b>	Culture	<b>18.4</b>	EXPRESSIONS CULTURELLES ET CREATIVITE	<b>4. Protéger et promouvoir la diversité des expressions culturelles pour renforcer la créativité et la capacité de développement des individus et des communautés, par le biais des</b>	<b>Indirect</b>	
<b>ODD18</b>	Culture	<b>18.5</b>	INDUSTRIES CREAETIVE ET CULTURELLES, TOURISME	<b>5. Dans la collaboration et la mise en œuvre des politiques relatives aux industries culturelles et créatives, au tourisme durable et aux technologies numériques, promouvoir la culture et les produits locaux, les droits économiques et sociaux des artistes et des professionnel-le-s de la culture et la liberté artistique, et élaborer et mettre en œuvre des outils de suivi</b>	<b>Direct</b>	
<b>ODD18</b>	Culture	<b>18.6</b>	CONDITIONS JURIDIQUES	<b>6. Améliorer les conditions juridiques et les possibilités pratiques de mobilité des professionnel-le-s de la culture et de créativité transfrontalière dans la création de biens, de services et de pratiques culturels grâce à une collaboration internationale multipartite.</b>	<b>Non concerné</b>	
<b>ODD18</b>	Culture	<b>18.7</b>	PEUPLES AUTOCHTONES	<b>7. Donner aux peuples autochtones les moyens de renforcer leurs propres institutions, cultures et langues et de poursuivre leur développement en fonction de leurs propres</b>	<b>Indirect</b>	

<b>ODD18</b>	Culture	<b>18.8</b>	CULTURE DANS L'ENVIRONNEMENT, L'URBANISME ET LE CLIMAT	<b>8. Développer une approche culturelle dans la protection de l'environnement et l'urbanisation durable, y compris l'aménagement du territoire, la gestion des paysages, la protection de la biodiversité, l'agriculture et la gestion des espaces naturels, par le biais du patrimoine, des cultures et des connaissances locales, de la créativité et des arts.</b>	Direct	
<b>ODD18</b>	Culture	<b>18.a</b>	DEVELOPPEMENT DES CAPACITES, DROITS CULTURELS ET PLURALISME	<b>a. Renforcer les institutions culturelles, notamment par le biais de la coopération internationale, afin de développer les capacités à tous les niveaux pour réaliser les droits culturels et soutenir le pluralisme culturel.</b>	Non concerné	
<b>ODD18</b>	Culture	<b>18.b</b>	COOPERATION INTERNATIONALES	<b>b. Veiller, par le biais d'une collaboration transversale et multipartite, à ce que les considérations culturelles soient prises en compte dans tous les objectifs internationaux de développement, dès le début et tout au long des processus d'élaboration des politiques, en impliquant les acteurs du secteur culturel, qu'ils soient ou non associés à des cibles culturelles</b>	Non concerné	

Pourcentage de cibles activées par le projet par ODD sur le total des cibles engagées par la CCLO (soit 126)

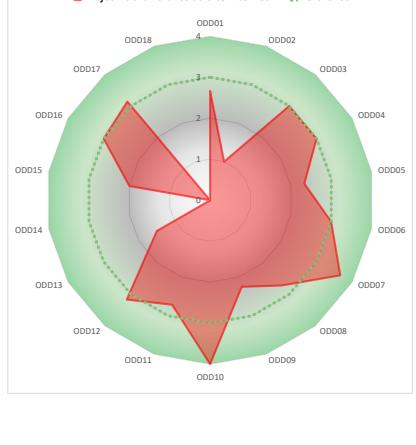
Cibles CCLO sur 3 sphères AFNOR	ODD	Projet 2 de Rénovation de la refonte du site internet
Social / Droits Humains	ODD01	43%
Social / Droits Humains	ODD02	29%
Social / Droits Humains	ODD03	9%
Social / Droits Humains	ODD04	38%
Social / Droits Humains	ODD05	60%
Environnement	ODD06	14%
Environnement	ODD07	60%
Social / Droits Humains	ODD08	64%
Développement Territorial / Gouvernance	ODD09	67%
Développement Territorial / Gouvernance	ODD10	50%
Développement Territorial / Gouvernance	ODD11	70%
Développement Territorial / Gouvernance	ODD12	60%
Environnement	ODD13	80%
Environnement	ODD14	0%
Environnement	ODD15	13%
Développement Territorial / Gouvernance	ODD16	43%
Développement Territorial / Gouvernance	ODD17	78%
Social / Droits Humains	ODD18	0%
% de cibles activées par le projet sur le total des cibles CCLO		44%
% de cibles activées par le projet sur le total des cibles ONU + culture		31%

Pourcentage de cibles activées par le projet par ODD sur le total des cibles de l'ONU + culture (soit 179)

Cibles ONU sur 3 sphères AFNOR	ODD	Projet 2 de Rénovation de la refonte du site internet
Social / Droits Humains	ODD01	43%
Social / Droits Humains	ODD02	25%
Social / Droits Humains	ODD03	8%
Social / Droits Humains	ODD04	30%
Social / Droits Humains	ODD05	33%
Environnement	ODD06	13%
Environnement	ODD07	60%
Social / Droits Humains	ODD08	58%
Développement Territorial / Gouvernance	ODD09	50%
Développement Territorial / Gouvernance	ODD10	10%
Développement Territorial / Gouvernance	ODD11	70%
Développement Territorial / Gouvernance	ODD12	55%
Environnement	ODD13	80%
Environnement	ODD14	0%
Environnement	ODD15	8%
Développement Territorial / Gouvernance	ODD16	25%
Développement Territorial / Gouvernance	ODD17	37%
Social / Droits Humains	ODD18	0%
% de cibles activées par le projet sur le total des cibles ONU + culture		31%

### Cotation moyenne par ODD

■ Projet 2 de la refonte du site internet ■ Référence

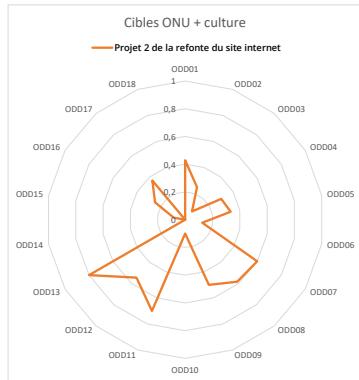
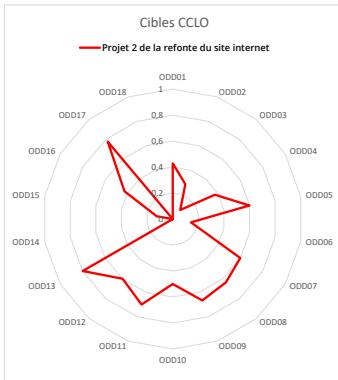


Par rapport à "la pièce montée des ODD", la déchetterie de Ramous se situe ainsi :



### Sphères AFNOR

Développement Territorial / Gouvernance	37%
Social / Droits Humains	21%
Environnement	10%
Non concerné	32% 100%



	Projet 2 de Rénovation de la refonte du site	Projet 2 de Rénovation de la refonte du site
<b>ODD01</b>	7 223,21 €	5%
<b>ODD02</b>	1 805,80 €	4%
<b>ODD03</b>	2 708,71 €	2%
<b>ODD04</b>	8 126,12 €	5%
<b>ODD05</b>	6 320,31 €	5%
<b>ODD06</b>	2 708,71 €	2%
<b>ODD07</b>	9 931,92 €	5%
<b>ODD08</b>	17 155,13 €	13%
<b>ODD09</b>	8 126,12 €	7%
<b>ODD10</b>	3 611,61 €	2%
<b>ODD11</b>	17 155,13 €	13%
<b>ODD12</b>	17 155,13 €	11%
<b>ODD13</b>	5 417,41 €	7%
<b>ODD14</b>	0,00 €	0%
<b>ODD15</b>	1 805,80 €	2%
<b>ODD16</b>	8 126,12 €	5%
<b>ODD17</b>	19 863,84 €	13%
<b>ODD18</b>	0,00 €	0%
<b>TOTAL</b>	<b>137 241,07 €</b>	<b>100%</b>

67,86%

Dans cette analyse on répartit le montant total du projet en fonction du % de considération de chaque ODD

Budget indiqué = 202 250 €

L'analyse fait état de 67,86% de durabilité.

Ainsi on "répartit" 67,86 % du coût total du projet entre les 18 ODD analysés.

Cette répartition budgétaire se réalise en fonction du % de considération et d'impact de chaque ODD rapporté à une base 100.

Si on regroupe les montants en fonction des 3 sphères de l'AFNOR (envt, économie et dvt territorial et Social) on obtient ces montants globaux :

<b>Développement Territorial / Gouvernance</b>	74 037,95 €	38%
<b>Social / Droits Humains</b>	43 339,29 €	34%
<b>Environnement</b>	19 863,84 €	16%